

Conclusion

On a vu que cet ouvrage s'articulait autour de deux grandes parties indissociables et complémentaires. L'abondante documentation présentée dans le catalogue est sans conteste un préalable obligé à toutes les analyses qui forment la deuxième partie de cette monographie. Car c'est bien d'un ouvrage à caractère monographique qu'il s'agit, forme indispensable de publication, dans laquelle chacun peut utiliser la base documentaire — mais aussi les premières réflexions qu'elle a suscitées —, et préalable à toute construction intellectuelle.

L'étude du mobilier a permis de confirmer, pour la céramique comme pour la production métallique, une homogénéité incontestable de la série, même si des changements sont sensibles durant les deux siècles que couvre l'utilisation de la nécropole du Moulin. La céramique s'inscrit évidemment dans le groupe Mailhac I, groupe qui s'étend de la Provence à l'Empurdan et dans lequel on a pu déceler différents faciès (Guilaine 1972 ; Janin 1994). Le mobilier métallique présente une grande uniformité qui signifie, pour la plus grande part des objets, une production locale, ce que confirme les découvertes de moules de fondeur, aussi bien dans la nécropole que dans l'habitat. Ce mobilier semble également trahir des relations, sans doute sporadiques, avec d'autres groupes protohistoriques. On rappellera en ce sens l'origine probablement sicilienne des fibules à double ressort (Duval 1974) et la similitude entre les pointes de flèches à barbelure et pédoncule renflé, découvertes en Languedoc occidental et des pièces de Méditerranée orientale (Guilaine 1972 : 345, Snodgrass 1964 : 146 et fig. 9), sans compter les contacts avec les groupes nord-alpins qu'on perçoit à travers quelques parures, en particulier les épingles.

En ce qui concerne le traitement du cadavre, on soulignera en premier lieu la pratique exclusive de l'incinération. Aucune inhumation n'a été à ce jour recensée dans la nécropole du Moulin, pas plus d'ailleurs que dans les autres nécropoles contemporaines du Languedoc occidental. Au Moulin, plusieurs sépultures contenaient les restes incinérés de très jeunes enfants mais ceux-ci sont toujours accompagnés d'un sujet de taille adulte. Aucun *bustum* n'a été relevé. Les ossements humains brûlés sont toujours déposés dans un ossuaire

ou à même le fond du *loculus*. C'est probablement l'une des raisons qui incita longtemps les chercheurs à employer le terme de «Champs d'Urnes» pour ces cimetières. Comme nous l'avons montré, et d'autres avant nous (Louis 1958), il est fort probable que toutes les sépultures étaient à l'origine surmontées d'un tumulus. Ces superstructures pouvaient être de simples amas de terre et/ou de pierres, mais certaines ont bénéficié d'une architecture élaborée mettant en œuvre par exemple des couronnes de dalles. La vision que l'on doit avoir de ces nécropoles est donc probablement proche d'un vaste champ tumulaire.

Ce caractère n'est pas propre au Moulin et se retrouve également dans les autres nécropoles de Mailhac. Durant plus de cinq siècles, les tombes vont être installées dans la large plaine dominée par l'habitat. Cela implique, on l'a dit, une matérialisation des tombes en surface, mais ne peut-on également y déceler la trace d'une gestion rigoureuse de l'espace funéraire ? Certes il ne faut pas entendre par là une mise en place d'un plan très structuré, comme ce sera le cas plus tard à Agde avec un schéma presque orthonormé. Mais il faut supposer un certain «entretien» de cet espace, au sein duquel les tombes plus anciennes semblent respectées. Le groupement évident de certaines sépultures le montre d'une autre manière. Doit-on dès lors envisager une gestion collective de la demeure des morts où les constantes sont multiples ?

Il faut à ce propos souligner l'utilité de l'analyse anthropologique des incinérations. L'approche que nous avons tentée nous a en premier lieu permis d'appréhender le recrutement de la nécropole. Certes les résultats obtenus n'offrent pas l'image réelle de la population d'alors, en premier lieu parce que nous n'avons étudié que les tombes intactes, ensuite parce que toutes les tombes du premier cimetière n'ont pas été fouillées, enfin parce que rien ne nous permet d'affirmer que tous les défunts de la communauté étaient «enterrés» en un lieu unique. Néanmoins, il faut relever le nombre important de sujets immatures identifiés ; quelquefois certes, la détermination est plus une proposition qu'une affirmation, et cela nous amène à insister sur la prudence qu'il convient d'accorder à l'interprétation de ces résultats. L'identification des

sujets a été effectuée par classes d'âge et c'est là une des limites de l'analyse anthropologique des incinérations. Plus frustrante encore est l'impossibilité de déterminer le sexe des individus, critère pourtant indispensable à toute étude paléthrographique. Nous avons pour cela utilisé d'autres critères, en l'occurrence le mobilier métallique, de sorte que la diagnose sexuelle n'est pas absolument certaine. Cependant, on a vu que nos conclusions rejoignaient celles obtenues sur d'autres ensembles funéraires, contemporains ou non. Parfois même, des renvois à des nécropoles à inhumation sont venus conforter nos vues. L'analyse anthropologique a également permis de traiter assez finement la question de la pratique incinératoire. Ainsi, nous avons montré que la température de crémation était la même pour tous les défunts, les variations minimales étant évidemment impossibles à estimer. Est-ce la preuve de l'existence, au sein de la communauté, de « crématises » spécialisés, interrogation légitime quand on observe les crémations actuelles qui montrent que la maîtrise d'une incinération bien menée n'est pas aussi aisée qu'il y paraît. La récente découverte de structures de crémation au sein même de la nécropole du Moulin signifie que les défunts étaient brûlés à l'intérieur de l'espace funéraire. Elle montre également qu'on peut envisager l'absence de véritables ustrinums, mais plutôt des bûchers en étroite relation avec des groupements de tombes, peut-être des bûchers de type familial. Grâce à l'analyse anthropologique, nous avons effectivement remarqué que les groupements de tombes qu'on pouvait relever dans le cimetière ne contenaient jamais les restes d'individus d'une même tranche d'âge, mais des sujets enfants, adolescents et adultes, masculins comme féminins. On ne peut donc parler ici de sectorisation de l'espace funéraire en fonction de l'âge au décès : il n'y a pas de zones réservées aux enfants, aux adolescents ou aux adultes. C'est ce qui nous a incité à envisager ces groupes de tombes comme de possibles rassemblements familiaux, mais une fois encore, il faut faire preuve de circonspection. On peut également rappeler que le travail que nous avons réalisé sur la représentation relative de chaque région anatomique au sein du lot — l'indice pondéral — a montré une constante de ces parts. La faible proportion du tronc est à souligner. S'agit-il d'un problème d'identification ou de crémation différentielle ? Sans doute pas. Faut-il plutôt voir dans ce déficit une des caractéristiques de la pratique incinératoire, due par exemple à un ramassage préférentiel favorisant la tête et les membres au détriment du tronc ? Ou doit-on envisager une particularité liée à la structure du bûcher ? Certaines tombes d'adultes montrent aussi une sur-représentation de la tête que la crémation différentielle ne suffit pas à justifier, et c'est à nouveau vers un ramassage sélectif qu'il faut s'orienter. Le poids total des os incinérés déposés dans les tombes a également été abordé en détail : il en ressort que cette masse varie en fonction de l'âge au décès. Mais plus encore qu'une différence de poids, que la constitution morphologique des individus pouvait suggérer — un adulte pèse plus lourd qu'un

enfant — c'est l'augmentation constante de cette masse d'ossements au cours du temps qui nous semble un des points importants à retenir. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que durant la phase I, le poids moyen des ossements humains brûlés par individu est de 214,2 g. Il est de 276,3 g pour la phase II et de 717 g pour la troisième phase. Cette remarque est d'autant plus importante que d'autres données peuvent confirmer notre première impression. Au Peyrou à Agde, le poids moyen des ossements contenus dans les tombes est de 877,2 g (Duday 1989a : 462). On peut donc conclure à une augmentation significative du poids des ossements déposés dans les tombes au cours des trois premiers siècles de la Protohistoire. Cette évolution implique un changement dans le ramassage sur le bûcher. On pourrait également souligner que le poids va plus que doubler dès la phase III. Doit-on voir là un simple changement des mentalités indigènes ?

Pour aborder cette évolution de la pratique incinératoire, il a fallu au préalable séquencer chronologiquement le Bronze final IIIb. On ne pouvait en effet concevoir l'étude des variations du comportement funéraire sans déterminer la chronologie de chaque ensemble. La méthode que nous avons adoptée n'est pas la seule possible, mais elle a cependant l'avantage d'être simple à utiliser et de rendre l'interprétation des résultats relativement aisée, dans la mesure où les critères choisis apparaissent comme pertinents. Nous avons ainsi proposé une périodisation du Bronze final IIIb en trois phases principales : la phase I couvre le Mailhacien I classique. La céramique de cette époque est essentiellement constituée d'urnes et de gobelets. Les formes-types sont l'urne à col court, le gobelet globulaire, l'urne ou la coupe bitronconique, la coupe tronconique. Outre des décors d'impressions, les vases sont parfois ornés de motifs géométriques, zoomorphes et/ou anthropomorphes exécutés au trait double incisé. Le mobilier métallique se compose de rasoirs à double tranchant, d'épingles à tête enroulée et de bracelets de divers types. La phase II a été scindée en deux périodes dénommées IIa et IIb. La phase IIa voit l'abandon progressif des décors dits mailhaciens et l'apparition de formes nouvelles comme les coupes carénées ou les urnes à col cylindrique haut. Les épingles à tête en anneau et en rouelle apparaissent, de même que les boutons et les anneaux de cheveux. La phase IIb est marquée par la disparition progressive des gobelets globulaires au profit des coupelles carénées et des coupelles hémisphériques, rapidement adoptées, et par l'existence d'urnes à panse surbaissée. Le métal sert à fabriquer de nouveaux types d'objets, parmi lesquels il faut remarquer l'apparition des tout premiers rasoirs à tranchant double et à partie centrale fortement ajourée. La phase III correspond au début du premier Âge du fer *stricto sensu*. Le nouveau métal sert à confectionner des petits couteaux, des anneaux et des épingles. Les rasoirs en bronze à partie centrale ajourée sont toujours présents, mais la plupart des pièces recensées adoptent une forme nouvelle, désormais à tranchant unique. La coupelle hémisphérique devient le vase à boire le plus caracté-

ristique et apparaissent alors les urnes situliformes et les récipients à pied mi-haut, puis haut. Cette périodisation a permis de discuter en premier lieu des évolutions perceptibles dans le cimetière du Moulin à Mailhac. Mais on rappellera que les ensembles issus des autres cimetières du Languedoc occidental peuvent admettre sans difficulté une mise en séquences chronologiques semblable (Janin 1994).

Les phases établies ont été en partie confirmées par l'analyse du développement topographique du cimetière, présentant une évolution spatiale «ordonnée» respectant à chaque période les sépultures antérieures. A travers cette analyse apparaît également la stabilité des architectures funéraires qui ne semblaient guère changer au cours du temps, du moins durant le Bronze final IIIb. Seule variation observée: la taille des *loculus* s'agrandit, annonçant l'évolution connue à Agde ou au Grand Bassin, où l'on dépose de plus en plus de récipients dans la tombe, ce qui nécessitera de fait le creusement d'une fosse plus importante. L'accroissement du nombre de vases s'accompagne également d'une augmentation du nombre d'objets en métal qui accompagnent le défunt.

A travers ce mobilier d'accompagnement s'est posée la question de la hiérarchisation des sépultures. Est-il possible, à travers l'étude d'un ensemble funéraire, d'aborder la structure sociale d'une communauté ? Certes, nous l'avons dit, prétendre caractériser la société d'un groupe protohistorique à partir des seules sépultures peut paraître une gageure. Cependant cette approche doit être tentée, sans quoi l'analyse des ensembles sépulcraux se bornerait à une étude archéographique. S'il convient bien sûr d'être constamment prudent, le croisement répété des données doit s'effectuer en tenant compte de tous les paramètres. Les résultats auxquels nous sommes parvenus dans le cadre de la nécropole du Moulin ne doivent donc pas être jugés en bloc. Les propositions concernant une éventuelle hiérarchisation sociale doivent évidemment être pondérées. A aucun moment, il ne s'agissait de forcer les résultats, mais plutôt d'envisager toutes les situations possibles, en gardant à l'esprit la complexité bien connue des relations sociales. L'une des principales conclusions de cette étude est que la communauté protohistorique de Mailhac ne semble pas organisée selon une hiérarchie où il y aurait d'une part un groupe dominant et très riche, d'autre part un groupe relativement pauvre et qui serait, cela va de soi, le plus important. Il faut plutôt imaginer un certain nivellement social, avec peut-être des familles un peu plus «riches» que d'autres. Malheureusement, aucune confirmation ne nous est proposée par d'autres approches. Dans ce domaine, la répartition des tombes des différents groupes déterminés s'avère intéressante. En effet, il existe une réelle concentration des sépultures par groupe, et surtout, des secteurs déterminés accueillent d'une phase à l'autre les tombes d'un même groupe. Avant d'aborder ce type

d'analyse, il fallait s'assurer de l'âge au décès des défunts. En effet, on a vu que d'une manière générale, les tombes d'enfant contiennent moins d'offrandes que les tombes de sujets matures et la confusion entre tombe «pauvre» et tombe d'enfant est toujours possible.

La question de la datation des séquences chronologiques obtenues reste posée, malgré les datages absolus obtenus ici et là en France méditerranéenne ou en Catalogne. Le problème principal est cependant moins, pour ce qui nous préoccupe, la date de l'apparition de la culture Mailhacienne I, que l'on situera selon la tradition vers 900 av. n. è., que le moment où cette culture va se transformer. Nous avons proposé, à titre d'hypothèse, de faire débiter la phase de transition Bronze/Fer vers les années 775-750 av. n. è., en considérant que les premières tombes de l'Âge du fer (Phase III) doivent être placées entre la fin du VIIIe s. av. n. è. et les années 650 av. n. è., comme l'a montré A. Nickels (Nickels 1989 : 454-456).

D'un point de vue général, on retiendra les points suivants : le cimetière dans son ensemble paraît avoir fait l'objet d'une gestion rigoureuse. Les mobiliers déposés dans les tombes, et de fait la forme de celles-ci, dépendent pour partie de l'âge au décès, et pour partie de l'appartenance à un groupe, social ou non. Les tombes ont pu être regroupées par «famille» et chaque groupe a pu bénéficier d'un bûcher funéraire. Le cimetière se développe sans rupture. Cependant, vers le milieu du VIIIe s. av. n. è., une série de changements touchent en premier lieu la culture matérielle. Progressivement, cette dernière va se renouveler. Les riches décors zoomorphes et anthropomorphes qui font l'unité de la culture mailhacienne, et que certains ont considéré comme une possible paléoécriture, disparaissent totalement. L'apparition du fer coïncide avec ces changements et ce métal va rapidement supplanter le bronze. Un nouvel objet se répand dans presque toutes les tombes masculines : le petit couteau en fer. Mais l'adoption de la métallurgie du fer ne peut résulter d'une simple évolution technologique (Brun 1987). Il suffit, pour prendre la mesure des changements qui surviennent à la fin du VIIIe s. av. n. è., de comparer l'ensemble des données recueillies au Moulin avec celles d'Agde, moins d'un siècle plus tard. Cette remarque vaut pour l'architecture funéraire comme pour la culture matérielle et la pratique incinératoire. Que penser également des plus anciennes tombes de la nécropole du Grand Bassin I et de leur signification du point de vue social ? Enfin, que signifie l'abandon du plateau du Cayla de Mailhac à la fin du VIIIe s. av. n. è. ? On devra s'interroger globalement sur les causes de ces variations, sans pour autant y voir l'arrivée de populations nouvelles, mais en posant plus généralement la question des rapports qui purent exister avec les modifications économiques et politiques survenues en Europe, et notamment dans le bassin Méditerranéen, dans le courant du VIIIe s. av. n. è.